



MAIRIE
de
VALLIQUERVILLE
76190

ARRÊTÉ DU MAIRE - A2026_75

Le Maire de la Commune de VALLIQUERVILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5,

Vu le code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11,

Vu la demande en date du 28 août 2026 de **COQUART.EU**, dans le cadre de travaux de forage dirigé pour ENEDIS au niveau de la route du Mauny et la RD 6015 à Valliquerville (76190) à partir du **14 septembre 2026**,

Vu la nécessité de garantir la sécurité publique et d'éviter tout accident pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer **la circulation à partir du 14 septembre 2026 et jusqu'à la fin des travaux.**

ARRÊTE

Article 1 : La circulation sera **PERTURBÉE et la vitesse limitée à 30 km/h** au niveau du chantier.

Article 2 : Des panneaux conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront apposés par les soins de l'entreprise **COQUART.EU** afin de signaler les prescriptions de circulation aux usagers des voies concernées, pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie d'YVETOT ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime ;
- l'entreprise COQUART.EU.

À Valliquerville, le vendredi 28 août 2026.

Le Maire,

M. Jacques CAHARD.

Horaires d'ouverture au public : lundi 08h30-10h30, mardi 15h-18h, mercredi 15h-17h et vendredi 15h-19h
fermé le mardi pendant les vacances scolaires

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
--	--	--

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : BAILLEUL Prénom : Thibault
Dénomination : COQUART.EU Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0321032079 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : coquart-eu-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D6015 - Route Departementale
6015
Code postal 76190 Localité VALLIQUERVILLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : 21 SEC24 NCR TOP180 Allouville YVETOT forage dirigé pour ENEDIS pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mr BAILLEUL au 07 50 54 82 21
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽¹⁾ :
Date prévue de début des travaux : 14/09/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 14/09/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☒ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue 3
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) :

⁽¹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

☐

poids lourds

☐

Stationner

véhicules légers

☒

poids lourds

☒

Dépasser

véhicules légers

☐

poids lourds

☐

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 2 5 0 8 2 0 2 6

Nom : DORE Prénom : Karine Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>0.68089601,49.61388003 0.68090185,49.61372319 0.681386,49.61373076 0.68134261,49.61489558 0.68133677,49.61505243 0.68085261,49.61504485 0.68089601,49.61388003</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
{49.613980 0.680896}; {49.613723 0.680902}; {49.613731 0.681386}; {49.614896 0.681343}; {49.615052 0.681337}; {49.615045 0.680853}; {49.613880 0.680896};
```

De: mairie@valliquerville.fr

A: coquart-eu-d@demat.sogelink.fr

Objet: VALLIQUERVILLE - Arrêté du Maire A2026_75

Bonjour,

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Sonia THUILLIER

Secrétariat Mairie de Valliquerville

(absente les jeudis)

Téléphone : 02 35 96 00 98

Courriel : mairie@valliquerville.fr

Site : www.valliquerville.fr

Le secrétariat est ouvert :

les lundis de 08h30 à 10h30,

les mardis, de 15h à 18h,

les mercredis, de 15h à 17h,

les vendredis, de 15h à 19h,

fermé les mardis pendant les vacances scolaires

fermé les jeudis.